

Ce premier module constitue le **socle du parcours de formation** des référents handicap. Il vise à poser un cadre commun de compréhension du handicap au travail, en permettant aux participants d'appréhender le contexte historique, culturel, législatif et réglementaire dans lequel s'inscrit leur fonction.

Au-delà des classifications existantes, le module introduit une approche essentielle pour la suite du parcours : considérer le handicap non comme une caractéristique individuelle, mais comme une **situation** inscrite dans un environnement professionnel donné.

Objectif général

Permettre aux référents handicap d'acquérir les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension des situations de handicap au travail et du cadre réglementaire auquel sont soumis les employeurs de la fonction publique, afin de poser les bases de leur fonction de référent handicap.

Objectifs pédagogiques

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- Connaître et comprendre le contexte et l'évolution de la prise en compte du handicap sur les plans historique, culturel, législatif et réglementaire
- Comprendre les **principes clés de la loi du 11 février 2005** et leurs impacts concrets dans le contexte professionnel.
- Identifier et questionner les représentations sur le handicap au travail, amener les acteurs internes à les dépasser.
- Connaître les **grandes familles de handicap**, leurs conséquences potentielles et les principaux moyens de compensation.
- Appréhender une **situation de handicap au travail** en tenant compte de l'environnement professionnel.

Programme et contenu

- L'histoire du handicap et comment celle-ci a façonné nos lois actuelles
- Le cadre législatif depuis la loi du 11 février 2005 : philosophie et effets concrets sur les politiques de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées
- Les représentations sociales du handicap et leurs conséquences en matière de peurs, de projections, de préjugés ...
- Les différentes typologies du handicap, les conséquences, les moyens de compensation
- Les clés permettant d'appréhender une situation de handicap au travail : notion fondamentale de « situation de handicap »
- La notion d'accessibilité universelle
- Échanges : les bases de vos politiques RH « handicap et maintien dans l'emploi »

Méthode pédagogique

- Apports théoriques par différents supports
- Approche expérientielle par l'échange sur les pratiques et retours d'expériences
- Appropriation à partir de cas pratiques

Formateur

Consultant-Formateur spécialisé dans le domaine de l'emploi, du handicap et de la fonction publique.

Évaluation des acquis

À l'issue du module, une évaluation des notions acquises sera proposée au moyen d'un questionnaire mixant questions à choix multiples et questions ouvertes. L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Durée

1 jour

Dates et lieux

Cette session de formation aura lieu le 15 septembre 2026 dans les locaux d'AGIR'H situés 24, rue Aristide Bergès à Chambéry.



[Voir le calendrier de formation](#)

Inscription

Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation.
Inscription possible dans le parcours ou par module.

Pré-inscription



6 à 12 participants maximum par session.

Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements.

Contact et référent accessibilité

Amandine VEROT

☎ 06 81 05 27 00

✉ averot@agir-h.org

Tarif

Tarif de ce module : 650 € par participant

Modules complémentaires

Cette formation s'inscrit dans le cadre du [parcours de formation « être référent handicap dans la fonction publique »](#) en 8 modules de 1 à 3 jours.